

L'UNSA police est persuadé que les meilleures solutions restent, le port des masques et des visières intégrales de protection.

En attendant, voici les solutions envisagées par la Direction Centrale du Recrutement et de la Formation pour faire barrage à une contamination grandissante au sein de nos forces de l'ordre.

Pour protéger les Policiers, voici les gestes barrières à adopter

CONTRÔLE DE L'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DU CONDUCTEUR D'UN VEHICULE

COVID-19
LES GESTES BARRIÈRES
en contrôle de police

AVEC VERBALISATION

préconisations de la DRCPN

LORS D'UN CONTRÔLE, ÉVITER TOUT CONTACT DIRECT AVEC LA PERSONNE CONTRÔLÉE.

- Demander au conducteur de laisser sa vitre entreouverte afin de limiter les risques de propagation du virus.
- Demander au conducteur d'apposer contre la vitre son attestation de déplacement dérogatoire ainsi que sa pièce d'identité.
- En cas de verbalisation, informer le conducteur qu'il n'a pas besoin d'apposer sa signature sur le document numérique.



Cliquer ici pour télécharger la vidéo

